

Documents acceptables pour l'admissibilité conditionnelle

Introduction

Il arrive parfois que Washington Healthplanfinder™ nécessite des informations de vérification supplémentaires concernant votre foyer afin de souscrire une assurance. C'est le cas lorsque les systèmes qui vérifient votre demande ne parviennent pas à confirmer vos renseignements. Utilisez les sections ci-dessous pour trouver la liste complète des types de documents acceptables pour fournir ces informations à Washington Healthplanfinder.

Table des matières

Introduction.....	1
Preuve des revenus et déductions.....	2
Preuve de statut juridique de séjour	4
Preuve de citoyenneté et de ressortissant américain.....	11
Preuve qu'il n'y a pas d'autre assurance maladie.....	13
Preuve de non-incarcération	14
Preuve du numéro de sécurité sociale (SSN).....	15
Preuve d'affiliation tribale	15

Mise à jour : novembre 2024

Preuve des revenus et déductions

Revenu de travail – Rémunération de non-indépendant

- Fiche de paie. Le document doit inclure :
 - Nom complet de la personne ou autre donnée permettant d'identifier la personne.
 - Montant des revenus.
 - Période ou fréquence de paie, avec date de paiement.
 - Formulaire d'impôt sur le revenu d'État/fédéral 1040, 1040NR, 1040A, 1040EZ, 1040PC, 1040X avec formulaire 1040 de l'année précédente, 1040 avec Schedule E. Le document doit inclure le nom complet de la personne, le montant des revenus et l'année fiscale.
- Déclaration salariale et fiscale (formulaire W-2 et/ou 1099, y compris 1099 MISC, 1099G, 1099R, 1099SSA, 1099DIV, 1099SS, 1099INT).
 - Le document doit inclure les nom et prénom de la personne, le montant des revenus, l'année et le nom de l'employeur (le cas échéant).
- La déclaration de l'employeur doit inclure :
 - Nom de l'employé(e).
 - Date et signature de l'employeur.
- Revenu étranger, fiche de paie ou autre document.
 - Utilisez le taux de conversion en dollars actuel.

Revenu de travail – Indépendant (inclut le revenu agricole)

- Document de comptabilité d'indépendant (il peut s'agir d'un formulaire Schedule C, du compte des profits et pertes du dernier trimestre ou de l'année en cours, ou d'un registre comptable d'indépendant).
 - Le document doit inclure les nom et prénom de la personne, le nom de l'entreprise et le montant des revenus.
 - Un registre comptable d'indépendant doit inclure les dates de la période couverte et les résultats nets.
- Formulaire 1040 SE avec Schedule C, F ou SE (pour revenu d'indépendant).
- Formulaire 1065 Schedule K1 avec Schedule E.
- Déclaration fiscale.

- Comptabilité avec reçu pour TOUS les frais autorisés.
- Relevés bancaires (comptes personnels et professionnels) et chèques payés.
- Feuilles de temps signées et reçu du service de paie, si vous avez des employés.
- Compte des profits et pertes du dernier trimestre ou de l'année en cours.

Revenu non gagné

- Déclaration de rente.
- Déclaration de distribution de pension issue de toute source publique ou privée.
- Lettre d'indemnités d'accident de travail.
- Prix, accords et décisions arbitrales, dont pensions alimentaires matrimoniales perçues et lettres d'ordonnance du tribunal.
- Preuve des dons et contributions.
- Preuve d'héritage en espèces ou propriétés.
- Preuve d'indemnités de grève ou d'autres prestations syndicales.
- Reçus de vente ou autre preuve de montant reçu via la vente, l'échange ou le remplacement de possessions de la personne.
- Déclaration de revenus en intérêts et dividendes.
- Déclaration de prêt indiquant les produits du prêt.
- Déclaration de revenus de redevances ou formulaire 1099-MISC.
- Preuve de primes/paiements incitatifs (comme un relevé bancaire indiquant le versement).
- Preuve d'indemnité de licenciement.
- Fiche de paie indiquant les indemnités de maladie.
- Lettre, versement ou autre preuve de paiements de rémunération différée.
- Fiche de paie indiquant les indemnités de remplaçant/assistant.
- Fiche de paie indiquant les indemnités de congé.
- Preuve de droits de suite.
- Lettre, versement ou autre preuve de remboursements de déplacements/professionnels
- Déclaration de l'Administration de la Sécurité sociale (lettre d'allocations de sécurité sociale)
 - Indemnités d'assurance RSDI (retraite, survivants, invalidité), indemnités de retraite de la sécurité sociale, indemnités d'assurance SSDI (assurance invalidité de la sécurité sociale).
 - Le document doit contenir les nom et prénom, le montant des indemnités et la fréquence des versements.
- Lettre d'allocations de chômage.

- Le document doit inclure les nom et prénom de la personne, la source/l'agence, le montant des allocations et leur durée (date de début et de fin, le cas échéant).

Si aucun des documents ci-dessus n'est disponible, le formulaire d'Exception à la vérification de l'admissibilité pour cas spéciaux (Exception to Eligibility Verification in Special Circumstances) est disponible sur https://www.wahealthplanfinder.org/content/dam/wahbe-assets/materials/exception-to-verification-for-income/HBE_NC_022024_EN_Exception_To_Eligibility_Income_Form.pdf

Preuve de statut juridique de séjour

Résidents permanents légaux (détenteurs d'une carte verte/LPR)

- [Carte de résident permanent ou « Green Card »](#) (Carte verte) (I-551).
- [Cachet I-551 temporaire](#) sur le formulaire I-94/I-94A ou dans un passeport étranger.
- [Visa d'immigrant lisible à la machine indiquant I-551 temporaire.](#)
- [Permis de rentrée \(I-327\).](#)
- [Formulaire d'enregistrement d'arrivée/départ \(I-94\)](#) (avec cachet LPR).
- [Enregistrement d'arrivée/départ \(I-94\) dans un passeport étranger](#) (avec cachet LPR).
- Ordonnance émise par le Département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security, DHS), la Commission de recours en matière d'immigration ou un juge de l'immigration accordant l'enregistrement, la suspension de déportation, l'annulation d'expulsion ou l'ajustement de statut.
- Reçu de l'USCIS indiquant que le formulaire I-90 de demande de remplacement de la carte LPR a bien été introduit.

Bénéficiaires du droit d'asile – seules les personnes qui ont reçu un permis de travail OU qui ont moins de 14 ans.

- Formulaire d'enregistrement d'arrivée/départ (I-94) (avec cachet indiquant l'octroi de l'asile, « Asylee » ou « §208 »).
- Enregistrement d'arrivée/départ (I-94) dans un passeport étranger (avec cachet indiquant l'octroi de l'asile, « Asylee » ou « §208 »).
- Ordonnance accordant l'asile émise par l'USCIS, le DHS, un juge de l'immigration, la Commission de recours en matière d'immigration ou un tribunal fédéral.
- [Permis de travail \(carte\) \(I-766\)](#) (annotation « A5 »).
- [Document de voyage pour réfugié \(I-571\).](#)
- Carte de résident permanent, « Green Card » (Carte verte) (I-551) (annotation « AS1 », « AS2 », « AS3 », « AS4 », « AS5 », « AS6 », « AS7 », « AS8 », « GA6 », « GA7 », « GA8 »).
 - REMARQUE : l'annotation du document I-551 révèle le statut avant le passage au statut de résident permanent légal, qui ne compte que pour l'exemption de la barre des cinq (5) ans pour les bénéficiaires du droit d'asile.

Réfugiés

- Formulaire d'enregistrement d'arrivée/départ (I-94/I-94A) (cachet « Refugee » ou « §207 »).
- Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « A3 »).
- [Document de voyage pour réfugié \(I-571\)](#).
- Carte de résident permanent, « Green Card » (Carte verte) (I-551) (éventuelle annotation « RE6 », « RE7 », « RE8 » ou « RE9 »).
 - REMARQUE : l'annotation révèle le statut avant le passage au statut de résident permanent légal, qui ne compte que pour l'exemption de la barre des cinq (5) ans pour les réfugiés.
- Demande du permis de travail (I-765) ou reçu de l'USCIS indiquant que la demande a bien été introduite.

Arrivant conditionnel (statut CE) accordé avant 1980

REMARQUE : il s'agit du statut d'immigration utilisé pour les réfugiés avant la loi Refugee Act de 1980 ; la majorité de ces personnes disposent aujourd'hui du statut LPR, mais certaines ont conservé le statut CE.

- Formulaire d'enregistrement d'arrivée/départ (I-94/I-94A) (indiquant comme statut « conditional entrant », « refugee-conditional entrant », « Seventh Preference », « §203(a)(7) » ou « P7 »).
- Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « A3 »).
- Carte de résident permanent ou « Green Card » (Carte verte) (I-551) (éventuelle annotation « R86 »).
 - REMARQUE : l'annotation révèle le statut avant le passage au statut de résident permanent légal, qui ne compte que pour l'exemption de la barre des cinq (5) ans pour les arrivants conditionnels.

Bénéficiaires d'une suspension de déportation ou sans suspension d'expulsion en vertu des lois sur l'immigration ou au titre de la Convention contre la torture

Ces informations ne concernent que les personnes qui ont reçu un permis de travail.

- Document indiquant la suspension de déportation (p. ex., ordonnance de suspension de déportation/expulsion émise par l'USCIS, le DHS, un juge de l'immigration, la Commission de recours en matière d'immigration ou un tribunal fédéral).
- Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « A10 »).
- Ordonnance administrative de suspension de déportation émise par le Département de la Sécurité intérieure (DHS).
- Formulaire d'enregistrement d'arrivée/départ (I-94/I-94A) (cachet « Withholding of Deportation », « §243(h) » ou « §241(b)(3) »).
- Document de voyage pour réfugié (I-571).

Bénéficiaires d'une autorisation de séjour conditionnelle (*parole*) aux États-Unis pour une durée d'au moins un an

- Formulaire d'enregistrement d'arrivée/départ (I-94/I-94A) (avec cachet indiquant « parole », « PIP », « 212(d)(5) » ou tout autre terme précisant le statut conditionnel).
- Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « A4 » ou « C11 »).
- Carte de permis de travail et d'autorisation provisoire de séjour (I-512) (annotation indiquant le motif d'octroi de l'autorisation conditionnelle en vertu du Titre 8 du Code of Federal Regulations).
- Avis ou ordonnance d'un juge de l'immigration accordant l'autorisation de séjour conditionnelle pendant au moins un an.

Arrivants de Cuba ou d'Haïti

- Formulaire d'enregistrement d'arrivée/départ (I-94/I-94A) (cachet indiquant « Cuban/Haitian Entrant » ou toute autre annotation indiquant « parole under §212(d)(5) », « CU6 », « CU7 » ou « CH6 », entre autres — rare depuis les années 1980).
- Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « C8 » ou « C11 »).
- Cachet I-551 temporaire (dans le passeport ou sur le formulaire I-94/I-94A).
- Carte de résident permanent, « Green Card » (Carte verte) (I-551) (annotation « CU6 », « CU7 » ou « CU8 »).
 - REMARQUE : l'annotation du document I-551 révèle le statut avant le passage au statut de résident permanent légal, qui ne compte que pour l'exemption de la barre des cinq (5) ans pour les arrivants de Cuba ou d'Haïti.
- Reçu ou avis indiquant le dépôt ou le statut en attente de la Demande d'asile et de suspension (I-589).

Victime de violence familiale admissible

Le parent et/ou l'enfant d'un(e) époux/se ou enfant victime de violence ou de cruauté extrême aux États-Unis aux mains d'un(e) époux/se, parent ou proche du même foyer qui a été approuvé(e) ou dont la demande en vertu de la loi Violence Against Women Act (VAWA) est en attente pour :

- (1) Statut en tant qu'époux/se ou enfant d'un(e) citoyen(ne) des États-Unis,
- (2) Statut en tant qu'époux/se ou enfant d'un(e) résident(e) permanent(e) légal(e) des États-Unis,
- (3) Suspension de déportation, ou
- (4) Annulation d'expulsion.
 - Avis d'action (I-797) (indiquant un dossier « I-360 » en cours).
 - Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « A10 », « C14 », « C9 », « C10 », « C14 » ou « C31 »).
 - Reçu ou autre preuve de dépôt du formulaire I-485 « Demande d'enregistrement de résidence permanente ou d'ajustement de statut ».
 - Tout document indiquant un dossier de suspension de déportation ou d'annulation d'expulsion en cours, notamment un reçu d'un tribunal d'immigration indiquant le dépôt d'un formulaire de Demande de suspension de déportation (EOIR-40) ou d'un formulaire de Demande d'annulation d'expulsion (EOIR-42).
 - Reçu ou autre preuve de dépôt du formulaire I-130 de demande de visa comme parent immédiat (IR) ou deuxième préférence familiale (P-2) indiquant le statut en tant qu'époux/se ou enfant.

Victime de trafic d'êtres humains et son époux/se, enfant, frère, sœur ou parent

Ou les personnes dont la demande de visa pour victime de trafic d'êtres humains est en attente.

- Certification du Bureau pour la relocalisation des réfugiés (Office of Refugee Resettlement, ORR).
- Lettre d'admissibilité de l'ORR, si la personne a moins de 18 ans.
- Certification du statut vérifié par le Département de la Santé et des services sociaux des États-Unis (U.S. Department of Health and Human Services) Numéro de vérification en matière de trafic d'êtres humains (866)-401-5510.
- Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « A16 » ou « C25 »).
- Avis d'action (I-797) (« Avis d'approbation » pour « CP », « T-1 » ou « extension of T or U nonimmigrant statut », « T-2 », « T-3 », « T-4 » ou « T-5 »).
- Carte de résident permanent, « Green Card » (Carte verte) (I-551) (annotation « ST6 », « ST7 », « ST8 », « ST9 » ou « ST0 »).
- Carte de permis de travail et d'autorisation provisoire de séjour (I-512) (autorisation conditionnelle indiquant le statut « T-2 », « T-3 », « T-4 » ou « T-5 »).
- Demande de visa de type T (I-914).

Membre d'une tribu indienne reconnue au niveau fédéral ou Amérindien(ne) né(e) au Canada

- Certificat du Département de l'Intérieur certifiant l'ascendance tribale amérindienne ou autre document faisant autorité.
- Lettre du ministère canadien des Affaires autochtones, acte de naissance ou de baptême émis sur une réserve indienne du Canada, ou dossiers tribaux ou scolaires établissant que les Amérindiens nés au Canada comptent au moins cinquante pour cent d'ascendance amérindienne.

Personne au statut de non-immigrant (visas à lettre), notamment les visas de travail (dont H1, H-2A, H-2B), visas d'étudiant, visa U, visa T et autres visas

- [Certificat d'admissibilité au statut d'étudiant non-immigrant \(I-20\)](#) soutenant les demandes de statut de visa d'étudiant (F-1 ou F-2).
- [Certificat d'admissibilité au statut de visiteur d'échange \(DS2019\)](#) soutenant les demandes de statut de visa de visiteur d'échange (J-1 ou J-2).
- Formulaire d'enregistrement d'arrivée/départ (I-94/I-94A) (indiquant l'arrivée aux États-Unis avec un statut de non-immigrant de type U) Passeport étranger (indiquant l'arrivée aux États-Unis avec un visa de non-immigrant).
- Avis d'action (I-797) (« Octroi du statut de non-immigrant », « Approbation de la demande de modification/extension du statut de non-immigrant »).
- Permis de travail (carte) (I-766) (indiquant le statut de non-immigrant).
- Preuve de l'envoi du formulaire I-918.
- Reçu pour le formulaire I-102 ou I-918.

Citoyens de Micronésie, des îles Marshall et des Palaos

- Formulaire d'enregistrement d'arrivée/départ (I-94/I-94A).
- Passeport étranger (annotation « CFA/RMI », « CFA/FSM » ou « CFA/PAL »).
- Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « A8 »).

Résidents temporaires légaux

- Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « A2 », ou autre preuve indiquant l'admissibilité en vertu de « §210 » ou « §245A »).
- Demande d'ajustement de statut pour passer de résidence temporaire à permanente en vertu du §245A de l'INA (I-698).

Bénéficiaires du statut de protection temporaire (TPS)

Seules les personnes qui ont reçu un permis de travail.

- Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « A12 »).
- Avis d'action (I-797) (indiquant l'octroi du statut TPS).

Bénéficiaires d'un départ forcé différé (Deferred Enforced Departure, DED)

- Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « A11 »).

Bénéficiaires du statut d'action différée

- Avis d'action (I-797) (indiquant l'approbation du statut d'« action différée »).
- Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « C14 » ou « C33 »).

Bénéficiaires des prestations d'unité familiale

- Avis d'action (I-797) (indiquant l'approbation de la « Demande de prestations d'unité familiale (I-817) »).
- Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « A13 »).

Bénéficiaires d'un Ordre de supervision – Seules les personnes qui ont reçu un permis de travail

- Avis ou formulaire indiquant l'autorisation sous « Ordre de supervision ».
- Permis de travail (carte) (I-766).

Résidents des Samoa américaines

- Un document indiquant que la personne est un résident des Samoa américaines, ou qu'elle y réside.

Demandeurs d'enregistrement – Seules les personnes qui ont reçu un permis de travail

- Reçu ou avis indiquant le dépôt du formulaire I-485 « Demande d'enregistrement de résidence permanente ou d'ajustement de statut ».
- Permis de travail (carte) (I-766).

Demandeurs de l'un des statuts suivants :

- Statut de protection temporaire (TPS) **avec** permis de travail uniquement.
 - Reçu ou avis indiquant le dépôt ou le statut en attente de la « Demande de statut de protection temporaire » (I-821).
 - Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « C19 »).
- Ajustement au statut LPR.
 - Avis d'action (I-797) (avis de désignation d'un centre ASC avec le type de dossier « Demande I-485... », « Reçu de demande de permis de travail sur base de C9 »).
 - Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « C9 » ou « C9P »).
 - Carte de permis de travail et d'autorisation provisoire de séjour (I-512) (autorisation conditionnelle indiquant la demande d'ajustement de statut).
 - Reçu indiquant le dépôt ou le statut en attente du formulaire I-485 « Demande d'enregistrement de résidence permanente ou d'ajustement de statut ».
- Légalisation en vertu de la loi IRCA ou de la loi LIFE **avec** permis de travail uniquement.
 - Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « Demande de résidence temporaire en vertu du §245A de l'INA » (I-687)).
 - Passeport étranger (avec cachet ou inscription de l'agent INS/DHS indiquant la « Demande §245A » en cours).
- Statut spécial d'immigrant juvénile.
 - Avis d'action (I-797) (« Avis d'approbation de statut spécial d'immigrant juvénile », « Avis de bienvenue/approbation du formulaire I-485 » ou « Autre motif d'ajustement SL6 »).
 - Carte de résident permanent, « Green Card » (Carte verte) (I-551) (code « SL6 »).
- Asile ou suspension de déportation/expulsion, y compris les demandeurs au titre de la Convention contre la torture (CCT) avec permis de travail uniquement ou de moins de 14 ans.
 - Permis de travail (carte) (I-766) (annotation « C8 »).
 - Reçu ou avis indiquant le dépôt ou le statut en attente de la « Demande d'asile et de suspension » (I-589).
 - Visa de victime de trafic d'êtres humains.

- Suspension de déportation ou d'expulsion en vertu des lois sur l'immigration ou au titre de la Convention contre la torture (CCT) **avec** permis de travail uniquement.
 - Annulation d'expulsion ou suspension de déportation avec le permis de travail.
 - Reçu ou avis indiquant le dépôt du formulaire EOIR-40, du formulaire EOIR-42 ou de la « Demande de suspension de déportation ou d'annulation de l'expulsion par règle spéciale » (I-881).
 - Permis de travail (carte) (I-766).

Preuve de citoyenneté et de ressortissant américain

Preuve principale de citoyenneté (seule)

- Passeport des États-Unis/carte de passeport des États-Unis (reste valide après son expiration).
- Pièce d'identité ou permis de conduire optimisé (doit porter la mention « Enhanced »). En avril 2024, ces types de documents n'étaient disponibles que dans les États de Michigan, Minnesota, New York, Vermont et Washington.
- Carte Nexus (non expirée).
- Certificat de citoyenneté américaine.
 - Formulaire INS N-560.
 - Formulaire INS N-561.
- Certificat de naturalisation.
 - Formulaires INS N-550, N-570, N-578 ou N-565.
- Document de preuve émis par une tribu d'Amérindiens ou d'autochtones de l'Alaska reconnue au niveau fédéral. Les documents doivent nommer la personne et confirmer son appartenance, inscription ou affiliation avec la tribu. Ces documents comprennent, entre autres :
 - Carte d'inscription tribale.
 - Certificat du taux de sang indien.
 - Document de recensement tribal.
 - Documents sur papier à en-tête tribale signés par un dirigeant tribal.

Preuve secondaire de citoyenneté

Si un demandeur ne dispose d'aucune preuve principale (seule) indiquée ci-dessus, il peut fournir deux documents (preuves secondaires), avec une option issue de chacune des colonnes ci-dessous. REMARQUE : les pièces d'identité expirées sont acceptables comme preuve d'identité.

<p>Un des documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Acte de naissance public américain• Rapport consulaire de naissance à l'étranger (FS-240, CRBA)• Certification de rapport de naissance (DS-1350)• Certification de naissance à l'étranger (FS-545)• Carte d'identité de citoyen des États-Unis (I-197 ou la version antérieure, I-179)• Carte des îles Mariannes du Nord (I-873)• Décret d'adoption définitive indiquant le nom de la personne et le lieu de naissance aux États-Unis• Fiche d'emploi dans la fonction publique aux États-Unis indiquant le travail avant le 1^{er} juin 1976.• Dossier militaire indiquant un lieu de naissance aux États-Unis• Dossier médical américain d'une clinique, un hôpital, un médecin, une sage-femme ou une institution indiquant un lieu de naissance aux États-Unis• Dossier d'assurance-vie, assurance maladie ou autre assurance aux États-Unis indiquant un lieu de naissance aux États-Unis• Dossier religieux indiquant un lieu de naissance aux États-Unis et enregistré aux États-Unis• Dossier scolaire indiquant le nom de l'enfant et le lieu de naissance aux États-Unis• Dossier du recensement fédéral ou d'État indiquant la citoyenneté américaine ou le lieu de naissance aux États-Unis• Documentation d'un enfant adopté né à	<p>ET un des documents suivants :</p> <p>Le document doit comporter une photo ou d'autres informations, comme le nom, l'âge, le groupe ethnique, la taille, le poids, la couleur des yeux ou l'adresse</p> <ul style="list-style-type: none">• Permis de conduire émis par un État ou un Territoire ou carte d'identité émise par les autorités fédérales, d'État ou locales• Carte d'identification scolaire• Carte des services militaires américains, dossier de service militaire ou carte d'identité de dépendant(e) militaire• Carte de marin marchand de la garde côtière des États-Unis• Carte d'inscription sur les listes électorales• Dossier de clinique, médecin, hôpital ou école, y compris dossiers d'école maternelle et de garderie (pour les enfants de moins de 19 ans)• Deux documents contenant des informations identiques prouvant votre identité, comme les identifications de travail, diplômes d'enseignement secondaire ou universitaire, actes de mariage, jugements de divorce ou titres de propriété
--	--

<p>l'étranger qui reçoit automatiquement la citoyenneté américaine (IR3 ou IH3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reçu des frais d'enregistrement d'une personne (formulaire INS G-711) • Correspondance des données avec le Programme de vérification systématique des droits des étrangers (SAVE) ou tout autre procédé établi par le Département de la Sécurité intérieure en vue de vérifier qu'une personne est bien citoyenne. 	
---	--

Preuve qu'il n'y a pas d'autre assurance maladie

Preuve que vous n'avez pas droit à Medicare

REMARQUE : si vous avez droit à Medicare (que vous soyez inscrit(e) ou non), nous n'avez pas droit à des crédits d'impôt.

- Lettre ou déclaration des services Medicare stipulant que vous n'avez plus droit aux prestations Medicare. La lettre doit inclure la date de fin de l'éligibilité à Medicare.
- Votre carte d'inscription Medicare (vous n'avez plus droit aux crédits d'impôt si vous avez une carte d'inscription).
- Formulaire de déclaration d'inéligibilité aux autres assurances maladie, HBE 13-010. Ce formulaire est disponible sur https://www.wahealthplanfinder.org/content/dam/wahbe-assets/materials/declaration-of-ineligibility-for-other-coverage/HBE_NC_161219_Declaration_Of_Ineligibility_Form.pdf

La loi Affordable Care Act stipule que si vous avez droit aux prestations Medicare, que vous soyez inscrit(e) ou non, vous n'avez plus droit aux crédits d'impôt. Si vous avez droit à l'assurance Medicare et que vous percevez des crédits d'impôt, vous devrez probablement rembourser ces crédits à la fin de l'année lorsque vous enverrez votre déclaration fiscale à l'IRS.

Preuve que vous ne souscrivez pas à une autre assurance maladie publique

- Lettre d'auto-attestation signée déclarant que vous n'avez pas d'autre couverture.
- Formulaire de déclaration d'inéligibilité aux autres assurances maladie, HBE 13-010. Ce formulaire est disponible sur https://www.wahealthplanfinder.org/content/dam/wahbe-assets/materials/declaration-of-ineligibility-for-other-coverage/HBE_NC_161219_Declaration_Of_Ineligibility_Form.pdf

- Copie de la police d'assurance ou carte indiquant la date de début et de fin de la couverture.
- Déclaration des services de santé confirmant l'assurance maladie et les dates d'expiration.
- Lettre de résiliation de la couverture envoyée par la compagnie d'assurance.
- Lettre de l'Administration des anciens combattants (Veterans Administration) indiquant la résiliation de toute assurance maladie antérieure, avec la date d'expiration.
- Lettre de l'organisme Peace Corps indiquant la résiliation de toute assurance maladie antérieure, avec la date d'expiration.
- Lettre ou déclaration de Washington Apple Health, de Medicaid ou du programme CHIP (programme d'assurance maladie pour enfants) confirmant la résiliation de l'assurance antérieure, avec la date d'expiration.

Preuve de non-incarcération

- Documents de libération officiels de l'institution ou du Département de l'administration pénitentiaire.
- Documents de liberté conditionnelle.
- Le formulaire d'attestation d'incarcération est disponible sur https://www.wahealthplanfinder.org/content/dam/wahbe-assets/materials/proof-of-non-incarceration/HBE_NC_161219_Declaration_Of_Non_Incarceration_Form.pdf
- Pièce d'identité d'État, permis de conduire, identifiant de travail, passeport des États-Unis, carte de résident permanent légal (I-551) ou carte de permis de travail (I-766) non expiré.
- Fiches de paie.
- Lettre de prestations fédérales, d'État ou locales.
- Dossiers de clinique, de médecin ou d'hôpital relatifs aux services fournis.
- Réclamation médicale avec explication des services fournis.
- Programme/dossier scolaire indiquant l'inscription (p. ex., pour les étudiants universitaires).
- Relevé bancaire ou de carte de crédit indiquant l'historique des transactions (indiquant le nom de la personne concernée uniquement ; comptes communs exclus).
- Dossiers militaires.
- Facture de téléphone (indiquant le nom de la personne concernée uniquement).
- Bail (il doit s'agir d'un bail en cours pour le lieu où la personne réside actuellement).
- Déclaration de la personne signée et attestée par notaire indiquant les incohérences des allégations d'incarcération et précisant que la personne réside au sein de la

communauté, avec son nom, sa date de naissance et son adresse.

- Reçus du loyer (indiquant uniquement le nom de la personne prétendument incarcérée).
- Déclaration écrite d'un membre de la communauté indiquant le nom, la date de naissance, l'adresse, le numéro de téléphone et la relation avec la personne prétendument incarcérée et stipulant que cette personne est présente et participe à la vie de la communauté.

Preuve du numéro de sécurité sociale (SSN)

- Carte de sécurité sociale.
- Formulaires fiscaux.
- Déclaration d'allocations ou de revenus de la Sécurité sociale indiquant votre numéro SSN.
- Demande de numéro SSN en attente.
- Lettre de la Sécurité sociale indiquant que vous n'avez pas droit à un numéro SSN ou que vous n'avez droit qu'à un numéro SSN non professionnel.
- Lettre indiquant que vous refusez d'obtenir un numéro SSN pour des raisons religieuses établies.
- Carte d'inscription tribale indiquant le nom et le numéro SSN complet.

Preuve d'affiliation tribale

- Carte d'inscription/d'affiliation tribale (peut être expirée).
- Document authentique d'une tribu déclarant l'adhésion d'une personne.
- Carte d'Amérindien I-872.
- Document d'inscription ou d'actionnaire d'une tribu amérindienne ou autochtone d'Alaska.

Document d'inscription ou d'adhésion provenant d'une tribu reconnue au niveau fédéral ou du Bureau des Affaires indiennes. Le document doit être imprimé sur papier à en-tête tribale ou il doit s'agir d'une carte d'inscription/adhésion contenant le sceau de la tribu et/ou une signature officielle.

- Document émis par un village/une tribu autochtone d'Alaska, ou une corporation de région ou village en vertu de la loi Alaska Native Corporation Settlement Act (ANCSA) reconnaissant le statut d'actionnaire.
- Certificat du taux de sang indien émis par le Bureau des Affaires indiennes ou une tribu, si ledit certificat inclut des données d'inscription tribale.
- Lettre du Département de la Santé et des services sociaux des États-Unis accordant une exemption tribale sur base d'une adhésion tribale ou du statut d'actionnaire autochtone d'Alaska.

- Fiche ou relevé de paie par habitant.